



**SECRETARIAT DU VICE-PREMIER MINISTRE ET  
MINISTRE DES FINANCES**

**Cellule Presse et Communication**

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **Didier Reynders se réjouit de l'accord européen sur une supervision centralisée des agences de notation**

Mr Didier Reynders, Président du Conseil des affaires économiques et financières de l'Union européenne se réjouit de l'accord de principe obtenu entre le Parlement européen, le Conseil et la Commission sur le transfert de la supervision des agences de notation de crédit à l'Autorité européenne des marchés financiers (ESMA).

S'appuyant sur l'accord historique obtenu en septembre dernier sur l'établissement d'autorités européennes de supervision macro- et micro-prudentielles, ce nouvel accord développe et renforce les compétences de ces autorités. Pour la première fois, une autorité européenne de supervision, en l'occurrence ESMA, est chargée de la supervision directe et exclusive d'entreprises actives dans le secteur financier, où qu'elles soient établies au sein de l'Union européenne. En outre, ESMA se voit conférer des pouvoirs de sanctions administratives directement imposables à l'encontre des agences de notation de crédit européennes. Il s'agit d'une deuxième étape importante dans l'histoire de l'intégration européenne de la supervision financière.

Les négociations entre les trois institutions ont été menées rapidement grâce à l'engagement du rapporteur du Parlement européen, Mr Jean-Paul Gauzes, avec qui la Présidence belge avait également négocié la directive sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (hedge funds) qui fut une des réponses essentielles à la crise financière et dont l'accord a été conclu il y a moins d'un mois.

Didier Reynders tient aussi à souligner le rôle important de Madame Sharon Bowles, Présidente de la Commission des affaires économiques et monétaires (ECON) du Parlement européen, qui a présidé aux trilogues et mis en place le cadre nécessaire pour aboutir à cet accord.

Outre la volonté de toutes les parties de mettre en œuvre les mesures destinées à répondre aux lacunes mises en évidence par la crise financière, la rapidité de cet accord n'a été possible que grâce à la qualité de la proposition du Commissaire Michel Barnier dont le soutien durant les négociations a également été décisif.

Moins de deux semaines après l'adoption par la Commission ECON du Parlement européen de son rapport sur ce texte, Didier Reynders se félicite qu'une nouvelle étape ait été franchie dans la réforme de la réglementation financière. Et que cette étape survienne après la mise en place d'autorités européennes de supervision et d'un régime de contrôle des hedge funds.

Toutes ces mesures visent à éviter une répétition de la crise, à renforcer la stabilité financière et la protection des investisseurs, des consommateurs et des déposants.

David Maréchal  
Porte-parole